



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le syndicat CGT des Territoriaux de Châtelleraut vient de prendre connaissance des sanctions disciplinaires prises à l'encontre de quatre jeunes scolarisés au Lycée Berthelot de Châtelleraut.

Ce qu'on leur reproche c'est d'avoir manifesté et bloqué le vendredi 10 octobre 2025 leur lycée pour défendre les droits et libertés du peuple palestinien.

Le droit de ces lycéens à manifester et à exprimer leurs opinions a été contesté par la proviseure de ce lycée.

Le syndicat CGT dénonce cette attitude visant à museler l'expression des jeunes et à s'opposer au droit républicain de manifester librement.

Nous serons attentifs à la suite de ces événements et apporterons tout notre soutien à ces jeunes qui sont sensibles aux causes humanitaires et défendent les peuples en souffrance et dénoncent les génocides qui en découlent.

Fait à Châtelleraut, le 15/10/2025

La Secrétaire Générale du syndicat CGT,
Valérie HERNANDEZ